



Feux d'artifice

Défilé costumé des écoles

La Seine en Fête

# le courrier frettois



# Esthé chez vous !

Soins Esthétiques  
à domicile :  
soins du visage,  
soins du corps,  
épilations...

**20% DE RÉDUCTION  
SUR VOTRE 1<sup>ER</sup> RDV**

**LAURENCE**  
Esthétique

Tous vos rdv au 06 32 91 17 26  
ou par email  
laurence@esthe-chez-soi.fr

U S I N E D ' É P U R A T I O N S E I N E A V A L

# fête de la Lavande

Animations gratuites

Dimanche  
**24 juin 2012**  
10h - 19h

Pour plus d'informations  
scannez ce code en utilisant  
le lecteur de QR-code  
de votre téléphone



# La renaissance de notre centre gare

## SOMMAIRE

■ éditorial	3
■ actualités	4-6
■ scolaires	7
■ seniors	8
■ environnement	9
■ culture-loisirs	10-13
■ associations	14
■ sports	15-16
■ tribunes	17
■ album	18
■ agenda	19

Le 6 juin, les nouveaux locaux de la Société Générale ont été inaugurés. Auparavant très à l'étroit, la banque de La Frette peut enfin prendre ses aises. Ses locaux s'intègrent harmonieusement dans l'ensemble de Valestis (la résidence Kaminagai) dont les dix-sept logements viennent tout juste d'être livrés.

Ainsi, après la réhabilitation très réussie de notre gare, le quartier poursuit sa transformation qui recueille un large assentiment. Et pourtant, que n'a-t-on entendu sur sa défiguration ainsi que sur la mort du petit commerce ? Il faut quand même se rappeler les pétitions (il est vrai surtout signées par des non-Frettois !). Ce fut un flot de critiques, aujourd'hui tari devant la réalité des faits : **la halle a été sauvegardée et embellie** grâce à l'emploi de matériaux nobles, **le marché forain a été maintenu** et ne connaît pas le sort funeste prédit par certains. **Quant aux petits commerces, ils ont préservé, sinon développé, leur activité** et leur chiffre d'affaires.

Par ailleurs, le parking de la poste est devenu paysager avec la plantation de magnolias ; et puis, surtout, nous avons retrouvé au final **un vrai cœur de ville qui permet aux Frettois de tisser des liens plus conviviaux** : tout le monde s'en félicite, y compris les ardents opposants d'hier ! La plupart d'entre eux fréquentent aujourd'hui la supérette qui était accablée hier de tous les maux...

La question du stationnement reste, sans doute, cruciale mais sans que l'on connaisse les difficultés et le blocage redoutés. Pour des raisons d'ordre technique, la mise en place du nouveau plan de stationnement a été retardée et n'interviendra qu'en juillet.

Soucieuse de défendre l'intérêt de la population, **la Municipalité ne peut que se féliciter d'avoir tenu le cap.**

Il reste à engager l'étude sur la requalification du centre gare. Elle portera notamment sur le renouvellement du mobilier urbain, de l'éclairage public, sur la circulation et l'aménagement de la voirie... Cela se fera, à nouveau, dans le cadre d'une large concertation.

En attendant, je vous donne rendez-vous sur les quais pour la fête de la musique. A cette occasion, vous pourrez admirer notre église Saint-Nicolas dont la restauration s'achève et qui a retrouvé son beau « clocher au bord de l'eau » (version 19<sup>e</sup> siècle).

A tous, je souhaite un excellent été.



Maurice Chevigny

Votre Maire

Vice-président de la communauté  
d'agglomération du Parisis

## Résultats de l'élection présidentielle à La Frette

### 1<sup>er</sup> tour

Inscrits	3 207	
<b>Votants</b>	<b>2 582</b>	<b>80,51 %</b>
Abstentions	625	19,49 %
Nuls	39	1,51 %
<b>Exprimés</b>	<b>2 543</b>	<b>98,49 %</b>
Mme Eva JOLY	86	3,38 %
Mme Marine LE PEN	348	13,68 %
M. Nicolas SARKOZY	787	30,83 %
M. Jean Luc MELENCHON	279	10,97 %
M. Philippe POUTOU	14	0,55 %
Mme Nathalie ARTHAUD	2	0,08 %
M. Jacques CHEMINADE	11	0,43 %
M. François BAYROU	310	12,19 %
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	47	1,85 %
M. François HOLLANDE	662	26,03 %

### 2<sup>e</sup> tour

Inscrits	3 208	
<b>Votants</b>	<b>2 710</b>	<b>84,48 %</b>
Abstentions	98	15,52 %
Nuls	125	4,61 %
<b>Exprimés</b>	<b>2 585</b>	<b>80,58%</b>
M. François HOLLANDE	1 240	47,97 %
M. Nicolas SARKOZY	1 345	52,03%

## Conseil Municipal du 12 avril

### PLU

Arrêt du projet et bilan de la concertation.

### Subvention Collège Louis Hayet

Subvention de 200 € pour participer au financement du séjour linguistique en Espagne qui a lieu en avril 2012 pour deux classes de 4<sup>e</sup> (soit un effectif de 49 élèves).

### Communauté d'agglomération du Parisis

Approbation de l'arrêté préfectoral modifiant le périmètre étendu aux communes

de Bessancourt, Franconville, Sannois et Taverny.

Transfert de la compétence relative à la création et à l'aménagement des aires d'accueil des gens du voyage – Modification des statuts.

Demande de fonds de concours pour la réhabilitation et la mise aux normes dans divers bâtiments et logements communaux. ■

## Conseil Municipal du 21 mai

### Projet de fusion du SIARC (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Corneilles-en-Parisis) et du SIAPOH (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Patte d'Oie d'Herblay)

Maintien de la démarche d'extension du périmètre du SIARC et refus de la fusion des syndicats proposée par le Préfet.

### Travaux d'assainissement et de voirie de la rue de la Grande Côte

Signature d'une convention de financement avec le SIARC.

### Loi n° 2012-376 relative à la majoration des droits à construire de 30 %

Modalités de la concertation (voir article page 5) ■

## Bienvenue à La Frette

[www.ville-la-frette95.fr](http://www.ville-la-frette95.fr)

### Avez-vous emménagé depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011 ?

La municipalité organise, à votre intention, un pot d'accueil sur «le Signac», le samedi 15 septembre.

C'est l'occasion de faire connaissance avec les élus, les responsables d'associations et les autres acteurs de la vie locale. Si vous souhaitez y participer, il vous suffit de ren

voyer le coupon ci-joint le plus tôt possible à : Françoise Chevigny, conseillère déléguée à la communication : Mairie de La Frette - 55, quai de Seine 95530 La Frette-sur-Seine.

*Voir coupon joint.*

Ou de vous inscrire sur le site Internet. ■

## Horaires d'été de la mairie

Permanence état-civil, CNI le samedi **sauf les 28 juillet, 4 et 11 août**

du lundi 2 juillet au vendredi 31 août 2012		
<b>lundi</b>	9 h - 11 h 30	13 h 30 - 17 h
<b>mardi</b>	9 h - 11 h 30	13 h 30 - 17 h 30
<b>mercredi</b>	9 h - 11 h 30	
<b>jeudi</b>	9 h - 11 h 30	13 h 30 - 17 h
<b>vendredi</b>		13 h 30 - 17 h
<b>samedi</b> (permanence état-civil, CNI)	9 h - 11 h 30	

## Majoration des droits à construire de 30 %

La loi relative à la majoration des droits à construire de 30 %, pour permettre l'agrandissement ou la construction de bâtiments à usage d'habitation pendant 3 ans, a été promulguée le 20 Mars 2012.

La majoration des droits à construire s'applique pour permettre la construction ou l'agrandissement de bâtiments à usage d'habitation qu'ils soient soumis à Permis de Construire ou à Déclaration Préalable.

Il peut s'agir de tout type d'habitation, résidence principale ou secondaire, extension ou reconstruction.

La majoration des droits à construire est automatique et s'exerce de plein droit sur le territoire des communes couvertes par un POS ou un PLU. Cependant, la loi prévoit une participation du public, avec :

- la mise à disposition d'une note d'information sur son application au territoire de la commune,
- le recueil des observations du public
- et la possibilité de délibérer pour que la majoration de 30% ne s'applique pas sur tout ou partie du territoire.

Sauf délibération contraire du Conseil Municipal cette disposition s'appliquerait donc à l'issue d'un délai de 9 mois, soit le 21 Décembre 2012.

Dans les communes dont le territoire est couvert par un Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou un Plan d'Occupation des Sols (POS), la loi du 20 mars 2012 a pour objet de majorer de 30 %, jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2016, les droits à construire en ce qui concerne :

- le gabarit,
- la hauteur,
- l'emprise au sol,
- le coefficient d'occupation des sols.

Le taux de majoration de 30% n'est quant à lui pas modulable.

Cette loi dispose que les communes doivent organiser la consultation du public sur la mise en application de cette mesure en mettant à sa disposition une note d'information présentant les conséquences de la majoration de 30 % sur le territoire concerné.

**Le public dispose d'un délai d'un mois pour formuler ses observations soit du lundi 18 juin au vendredi 20 juillet 2012 aux horaires d'ouverture de la mairie.**

A l'issue de la consultation, la synthèse des observations du public sera présentée au Conseil Municipal. La majoration des droits à construire devient alors applicable dans les huit jours suivants, sauf si le Conseil Municipal en a disposé autrement et a décidé de ne pas majorer les droits à construire.

**Il est à noter que cette consultation n'a pas pour objet le projet de PLU. En effet, l'ensemble du PLU fera l'objet d'une enquête publique en Septembre 2012.** ■



Départ en retraite au service scolaire  
Mme Nicole Lebrun

## DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUE INFECTIEUX (DASRI)

L'Agence régionale de santé d'Île-de-France (ARS) nous indique que les particuliers en auto-traitement - et plus largement les professionnels (de santé) - peuvent se poser des questions courantes sur les lieux de dépôt de leurs collecteurs à aiguilles par exemple.

Vous trouverez ci-après, pour information, le lien vers la rubrique relative aux Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux (DASRI) du site internet de l'ARS Île-de-France : <http://www.ars.iledefrance.sante.fr/Dechets-d-activites-de-soins-a.94844.o.html>

## UN JOB D'ÉTÉ, ÇA COMPTE POUR LA RETRAITE

La cotisation vieillesse prélevée sur le premier job d'été salarié permet d'ouvrir à l'Assurance retraite Île-de-France un compte qui servira, le moment venu, au calcul de la retraite.

Renseignements auprès de l'Assurance retraite Île-de-France au **39 60**

## FORUM POUR L'EMPLOI



Cette année, le Forum pour l'Emploi et la Formation Professionnelle aura lieu **le jeudi 20 septembre 2012 de 9 h à 18 h** à **PIERRELAYE**

## Votre environnement sera celui que vous vous ferez



Le civisme repose sur des notions d'obligations morales et de sens du devoir, en contrepartie des avantages et des droits consentis au citoyen : droit à la protection, à la santé, à la sécurité, à l'éducation, droit de vivre dans un environnement sain dans lequel on se sent bien.

Ces obligations morales relèvent du sentiment de chacun pour sa ville, du dévouement à l'intérêt public, du respect d'autrui.

La vie en société implique que les individus obéissent à des règles destinées à rendre harmonieuse la coexistence avec les autres et peut se traduire par l'intervention du citoyen dans la vie communale.

Au vu des débordements réguliers des dépôts anarchiques d'ordures ménagères et des encombrants il est bon de faire appel au civisme des habitants afin que cela cesse et qu'il soit agréable de vivre dans un environnement propre dans les rues de notre commune.

Avez-vous réellement réfléchi à ce que signifie ce geste, lorsque nous jetons nos emballages dans la rue ou en vrac à côté de la poubelle, ou quand nous entassons dans « les points propreté », voire même en dehors de ces « points », tout à côté, des frigos usagés, des sommiers, etc... ?

Quand nous sortons les poubelles hors des jours et heures prévus pour le ramassage ou encore lorsque nous laissons nos poubelles plusieurs jours sans les rentrer, pensez-vous que cela soit sain pour les passants, les enfants se rendant à l'école ? Pensez-vous également que visuellement cela soit agréable ?

**Dans les petites artères, le mauvais stationnement de véhicules des riverains gêne souvent le passage du véhicule de la collecte des ordures ménagères.** Résultat : poubelles et conteneurs ne peuvent être vidés et restent plusieurs jours, débordant de détritus innommables et nauséabonds. Respectez les agents de salubrité, ils ne peuvent faire l'impossible, leur véhicule n'est pas une voiturette, **garez-vous correctement.**

La municipalité met tous les moyens à sa disposition pour que la ville soit propre, par un dispositif de ramassage régulier et tout le monde sait qu'il existe une déchèterie gratuite pour les particuliers à Argenteuil.

Nous sommes nombreux (j'en suis certain) à avoir entendu nos concitoyens s'énerver de l'état des poubelles ou de la saleté des lieux qui dévalorisent l'image de la ville et les efforts déployés par la municipalité pour améliorer au quotidien notre cadre de vie. A-t-on réfléchi à ce que coûtent tous ces gestes d'incivisme, à la facture de la collecte globale ? Cette dépense au budget communal pourrait être utilisée à bien d'autres usages plus utiles et plus plaisants pour la collectivité.

Outre le fait qu'il dégrade, lorsqu'un habitant n'observe pas la réglementation communale en matière d'ordures ménagères et d'encombrants, il s'expose à une amende de 35 € pour une poubelle non rentrée et parfois à une sanction considérable de 450 €, voire 1 500 € en cas de récidive ; **cette réglementation est prévue, entre autres, au Règlement Sanitaire Départemental établi par le Préfet, qui a une portée nationale,** puisque chaque département à la sien. Bien que de nombreux PV en la matière aient déjà été établis, la PM veillera avec encore plus de rigueur au respect de la réglementation concernant la collecte des ordures ménagères et des encombrants.

**Respecter l'environnement de vos quartiers en respectant la réglementation locale est un acte de civisme correspondant à un devoir, mais aussi au droit de vivre dans un milieu agréable et sain.**

Daniel SIRIZZOTTI

Le chef de police municipale ■

## Etat Civil

### Naissances

Pénélope AUGUSTO  
Lou-Anne FRANÇOIS  
Léo-Paul GALAMPOIX  
Hasna DJENCIC  
Kaïss LOBRY

### Mariage

André CARLIER et Patricia HELLARD

### Décès

Georges DEUTSCH  
Danielle DREYFUS veuve DURAND  
Geneviève GRENIER veuve BERTRAND  
André BOSSUET  
Claude MARCEAU  
Geneviève MARTIN veuve BUTEAU  
Denise SAUGY veuve MAO

## RAPPEL !

Informations sur le site

[www.ville-la-frette95.fr](http://www.ville-la-frette95.fr)

rubrique « Vivre à la Frette »

### Mercredi sports découvertes

Les inscriptions pour les Mercredis Sports Découverte auront lieu courant septembre. Un document d'information sera transmis aux enfants via leur cahier de liaison.

Cette activité a lieu à la salle Albert Marquet le mercredi matin et s'adresse aux enfants scolarisés dans la commune, du CP au CM2.

### Transports Scolaires - Collège Camille Claudel

Les futurs collégiens ou collégiens actuels qui utilisent le transport pour se rendre au collège Camille Claudel sont invités à se faire connaître courant juin, afin de pouvoir s'inscrire et récupérer leur carte de transport.

Transfert des noms par mail : [csimard@ville-la-frette95.fr](mailto:csimard@ville-la-frette95.fr)

### Noël 2012

Les accueils de loisirs seront fermés les lundis 24 et 31 décembre 2012.

### Les Olympiades du Parisis

Très bons résultats pour La Frette  
Classement par ville : La Frette ; 3<sup>e</sup>

Classement par équipe : l'équipe 2 (de Magda) est arrivée 1<sup>ère</sup>

Caroline SIMARD

Directrice du service scolaire et périscolaire. ■

Les équipes de La Frette



Equipe arrivée 1<sup>ère</sup>

## Plan canicule 2012

Du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2012

Si vous êtes :

- une personne de + de 65 ans,
- une personne de + de 60 ans inapte au travail,
- un adulte handicapé.

Vous pouvez vous inscrire sur le registre qui nous permettra de prendre contact avec vous et qui pourra être remis au Préfet en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence.

Pour cela, il vous suffit de contacter Karine DASSONVILLE (CCAS) au 01 39 31 50 09.

La plate-forme téléphonique Canicule info service (appel gratuit) :  
o 800 06 66 66 vous informe également du lundi au samedi de 8 h à 20 h.

## Des exposés à succès



Informations :  
[www.ville-la-frette95.fr](http://www.ville-la-frette95.fr)  
(associations)

Ils ont marché sur les pentes des volcans du monde, campé sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, parcouru le Viêt-Nam, connu le Pérou, salué les Bouddha assis, debout, couchés ; ils ont aussi fouillé les archives de notre ville pour raconter le passage des peintres, la vie des vigneron ou de celle des écoliers ou bien encore de la « figue de La Frette » ...

Ce sont des passionnés de voyages, d'art et d'histoire qui régulièrement, à La Frette, emmènent le public des Rendez-vous du temps libre sur « les sentiers de la connaissance ».

Leurs exposés rencontrent un égal succès depuis maintenant plus de trois ans. Gageons que les prochains attireront les mêmes remarques de plaisir et de satisfaction.

## Un avant-goût de quelques projets ?

- une merveille en images : la photo animalière,
- une aventure originale : les moyens de communication depuis la préhistoire jusqu'au timbre-poste,
- une belle personnalité : Louis Schreck, qui fut maire de La Frette, mais surtout le premier constructeur mondial d'hydravions ! Pour cet exposé, Les Rendez-vous du temps libre seront heureux d'accueillir, outre leurs adhérents, les membres de l'association Les Amis de La Frette. Les souvenirs d'envols sur la Seine seront racontés le samedi 1<sup>er</sup> décembre 2012, à 15 heures, salle des Fêtes. ■



« La photo animalière »



« Le feu de la terre. Fascinant et terrifiant à la fois »



« Louis Schreck (1874-1941), l'homme et sa vie »

## Seine aval : la première étape de la refonte du site est lancée

Un des objectifs de la refonte du prétraitement (au-delà de la modernisation des installations et de la sécurité) est aussi de limiter les nuisances visuelles, olfactives et sonores pour les riverains de La Frette.

Après deux ans d'études, le chantier de la refonte du prétraitement va débuter le 16 juillet 2012. La première tranche des travaux durera jusqu'en octobre 2014, puis la deuxième tranche s'achèvera en mars 2016 pour une réception en janvier 2017.

Tout en laissant fonctionner le prétraitement actuel jusqu'à un débit de 45 m<sup>3</sup>/s, les travaux de cette première tranche consistent à construire :

- le nouveau prétraitement à côté de l'ancien, avec des boîtes de jonction sur les émissaires,
- un poste de vidange des émissaires,
- un bassin de sécurité,
- un nouveau bâtiment de dégrillage et d'élimination des refus de grilles,
- la couverture de la moitié des bassins de dessablage/déshuilage
- de nouveaux locaux sociaux.

Lors de ce chantier qui mobilisera en pointe environ 200 ouvriers, les priorités sont la sécurité des personnes et des installations. ■

## Travaux de déviation de la route centrale

Mais avant d'entamer ces travaux de longue haleine, liés à la modernisation du prétraitement de Seine aval, il est nécessaire d'aménager la circulation aux alentours et de modifier le tracé de la route centrale permettant d'élargir l'espace autour du futur équipement.



Concrètement, la route actuelle longeant le prétraitement sur une longueur de 650 m est déviée. La nouvelle route fera office de digue puisqu'elle sera construite 20 cm au-dessus du niveau des plus hautes eaux connues (crue de 1910). Cette voie sera également bordée d'une large piste cyclable de 2,5 m côté Seine et d'un trottoir piéton d'une largeur d'1,5 m côté prétraitement, tous deux encadrés par des bandes de zones paysagères. Parallèlement, une zone d'expansion des crues sera créée puisque cette route empiète sur la zone normale d'expansion des crues.

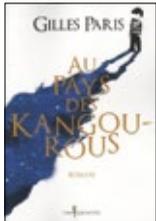
Le chantier débuté en février 2012 durera 7 mois. La rotation des camions pour ces travaux, entre 7 h et 22 h, peut engendrer des nuisances sonores et des difficultés de circulation. Le SIAAP prend toutes les dispositions pour réduire ces impacts. ■

**PI Jean-Pierre**  
**TOUS TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DE JARDINS**  
*Déplacement et devis gratuits*  
 Tonte de pelouses  
 Taille de haies  
 Bêchage de jardins  
 Nettoyage haute pression  
 Lasure de boiserie extérieure

**CONTRAT D'ENTRETIEN—TRAVAIL SOIGNE**  
 06 37 11 67 30 01 34 50 17 89  
 9, allée des mésanges - 95530 La Frette sur Seine

# Des nouvelles de la bibliothèque...

Tous les mois de nouveaux titres disponibles ...



## Exposition

« Le cheval » : 2 mai au 26 juin.

## Jeunesse

Le concours été 2012 a démarré, venez vite nous rejoindre pour y participer.

## Coup de cœur des bibliothécaires ...

### Adultes

**Au pays des kangourous**, de Gilles Paris, éd. *Don Quichotte* (2012)

Dans son roman, l'auteur met en scène un enfant face à la dépression de son père. On découvre avec émotion et sourire une maladie souvent incomprise.

**La liste de mes envies**, de Grégoire Delacourt, *Lattès* (2012)

On a tous rêvé de gagner à la loterie mais que ferait-on si on remportait le gros lot ? Une fable attachante, à la morale attendue mais qui réserve de jolies surprises.

### Jeunesse

**Petit Noun : l'hippopotame bleu des bords du Nil**, de Géraldine Elschner, éd. *Scéren* (2012)

Un superbe album plein de couleurs sur le célèbre hippopotame du Louvre et en bonus un petit dossier sur l'Egypte.

**Dans le jardin, la libellule est morte**, de Cheon Jeong-Cheol, éd. *Picquier jeunesse* (2010)

Evocation du cycle de la vie et de la mort. Ici rien ne meurt vraiment, pas de tristesse, juste une belle histoire lumineuse.

Marie-Laure et Françoise  
Les bibliothécaires ■



Votre bibliothèque est ouverte tout l'été...  
Horaires à partir du 3 juillet 2012 :

Horaires		Fermeture
Lundi		
Mardi		14 h - 18 h
Mercredi	10 h - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi	10 h - 12 h 30	
Vendredi		14 h - 18 h
Samedi	10 h - 12 h 30	14 h - 16 h

Le Conseil général du Val d'Oise simplifie l'accès à la culture

1500 titres de presse en un clic!

revodoc.valdoise.fr

Avec RéVODOC, votre bibliothèque est grande comme le Val d'Oise

## A la rentrée, venez chanter avec L'Oise aux Lyres



Si vous aimez chanter, venez découvrir notre chorale, ses méthodes de travail, son répertoire et son ambiance chaleureuse.

Pour juger par vous-même et sans engagement, vous pouvez venir nous écouter à l'une de nos répétitions qui auront lieu tous les lundis soirs à 20 h 30, à compter du 17 septembre, dans la salle Paulette Arragon (à côté de la Poste de La Frette).

Le dimanche **9 septembre**, nous aurons un stand au Forum des Associations, où nous nous ferons un plaisir de vous expliquer nos activités. Vous pouvez également nous contacter au **01 34 50 27 67** ou par e-mail à **oiseauxlyres@orange.fr**.

Et en attendant, venez nous écouter, à partir de 21 h le soir de La Fête de la Musique, dans l'église St-Nicolas de La Frette. ■

## L'Engobe Bleu

Pour nous contacter :  
L'Engobe bleu,  
51 quai de Seine,  
95530 La Frette-sur-seine.

01 39 97 98 25

[engobebleu.wordpress.com](http://engobebleu.wordpress.com)

[engobe.bleu@free.fr](mailto:engobe.bleu@free.fr)

ou sur Facebook:

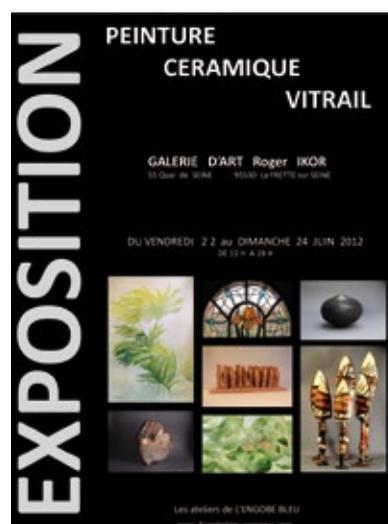
<http://www.facebook.com/pages/LEngobeBleu/219727208128226>

Les ateliers de l'Engobe Bleu exposent les réalisations en terre, porcelaine, dessin, peinture et vitrail les vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 juin 2012 de 11 h à 19 h dans le bel espace Roger Ikor, 55 quai de Seine.

Une occasion d'admirer la qualité des œuvres ainsi que leur diversité, de rencontrer les responsables pour comprendre leurs démarches pédagogiques ou pour tout autre renseignement ou inscription.

Tous les âges sont représentés et tous les niveaux.

Nous serons aussi présents au Forum des Associations en septembre. ■



## Les Tréteaux de La Frette



En dernière image des « Belles sœurs », voici l'hommage qu'un petit Frettois de 6 ans nous a offert après avoir vu la pièce : vous reconnaitrez la scène, les rideaux, les deux fenêtres, les deux sièges du décor et les 7 personnages... Merci à toi, Maxime !

L'an prochain, vous retrouverez Jean-Luc Grandouiller et Cyrielle Faure Brac, qui avaient pris un congé sabbatique de la troupe et ont pu mesurer, l'an dernier, combien l'envie de rejouer les démangeait ; de plus, un nouveau Frettois - Louis Marie Pons - s'est engagé à nous rejoindre dans la troupe, nous rajeunissons la moyenne d'âge !

Nous sommes en pleine lecture de pièces, et hésitons encore entre le très contemporain, une comédie plus surannée de Robert

Lamoureux, une pièce très rapide où personnages et situations s'entremêlent sans arrêt et une comédie policière pour changer. Les critères de choix de la prochaine pièce sont tout d'abord de vous plaire, mais aussi de progresser dans nos performances, de nous faire plaisir en la montant... et de compter 5 femmes et au moins 4 hommes dans la distribution; il faudra donc jouer serré(s) !

A très bientôt.

Par ailleurs nous avons appris qu'une compagnie de théâtre « Altana » est en voie de création à La Frette sous l'égide de Patricia Thibault. Vous en entendrez sans doute parler bientôt ; Bienvenue à elle... L'animation culturelle se renforce et c'est bien !

Christian Gosset,  
Président ■



## Modification de dernière minute sur notre programme 2012



### Samedi 16 juin

#### Journée découverte du Paris Insulaire :

- Matinée : 2000 ans d'histoire sur l'île de la Cité,
- Déjeuner libre le midi,
- Après-midi : l'île Saint-Louis avec ses somptueux hôtels et cours privés ouverts.

### Samedi 6 octobre

#### Journée en autocar à destination d'Honfleur

- 10 h : Rendez-vous devant l'Office du Tourisme après la dépose de l'autocar,
- Découverte de la ville avec nos guides (1 h 30),
- 12 h 30 : Déjeuner dans un restaurant en campagne normande,
- 15 h : Visite guidée dans une distillerie en Pays d'Auge.

### Samedi 17 novembre

15 h - Visite guidée du Val de Grâce au lieu et place du Musée de la Police (fermé pour travaux).

### Samedi 1<sup>er</sup> décembre

15 h à la Salle des fêtes (Mairie)  
Colette Hourseau, Présidente des « Rendez-Vous du Temps Libre » invite tous les « Amis de La Frette » à assister à leur Conférence sur le thème : **Louis Schreck (1874-1941)**  
« L'homme et sa vie ».

### Descriptif des publications et nos dernières réalisations

- Edition de cartes de vœux (épuisé mais à l'étude),
- Edition en 2002 d'un recueil « Découverte de La Frette en 100 ans d'images » (épuisé),
- Réédition en 2008 d'un recueil « La Frette-sur-Seine : un siècle en images : 1905-2005 » : 7 €,
- Edition en 2006 d'un recueil « La Frette en 1900 » : 5 €,
- Réédition en 2012 du livre intitulé : « La Frette-sur-Seine, Un Village en Ile-de-France » par les éditions Valhermeil : 15 €,
- Edition de cartes postales : Vues diverses de La Frette : 0,50 € l'unité, 2 € les 5.

Points de vente : La Poste de La Frette et la Bibliothèque Municipale.  
Toutes nos activités sont sur le site de la Ville de La Frette – rubrique : Les Amis de La Frette.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter : Mme O. Dupressoir ou M. G. Billon ■

## Musoreille - L'école de musique

51 quai de Seine  
95530 La Frette/Seine  
<http://musoreille.fr>  
06 83 43 48 35

*« Le voyage autour du monde  
par les instruments de musique,*

*Par bateau, âne carriole, en train  
ou sur les ailes du vent*

*Histoires, anecdotes, proverbes,  
devinettes et chansons de chez nous  
à l'Asie, l'Afrique et l'Amérique »*



Proposé le 11 mai dernier par Brigitte Blaise à la salle des Fêtes de La Frette pour les Seniors de la ville, a ravi l'auditoire qui n'a pas manqué de confirmer sa satisfaction en signant le Livre d'Or à la sortie de l'après-midi.

Nous tenons à remercier chaleureusement Madame Hornacek pour son accueil et toutes les personnes présentes.

L'année se poursuit et va bientôt s'achever, mais avant, nous donnons rendez-vous à nos pianistes et à leurs parents au lycée Montesquieu d'Herblay pour notre traditionnelle **audition de fin d'année** qui aura lieu **samedi 9 juin**.

Enfin, nous terminerons la saison lors de la **Fête de la Musique le 21 juin sur les quais de Seine**.

Nous vous informons que nos **pré-inscriptions** (uniquement sur rendez-vous) auront lieu **mercredi 27 juin** prochain en nos locaux. Pour tout renseignement, merci de contacter directement Brigitte Blaise au numéro de téléphone (ci-contre). ■

# Autrefois La Frette

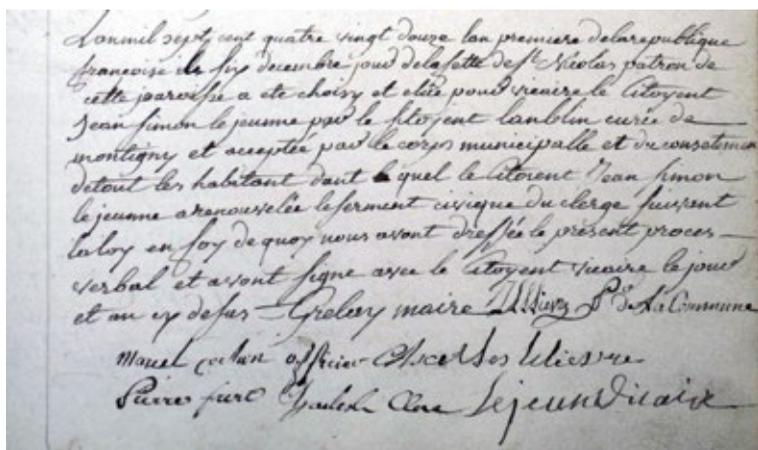
## Un vicaire d'exception : Jean Simon Arnoult dit Le Jeune

Tout ceci se passe pendant la Révolution...

En juillet 1791, la paroisse de La Frette cesse d'être une annexe de celle de Montigny pour devenir succursale de Corneilles. Elle conserve un vicaire.

Plusieurs vicaires se sont succédé à la paroisse Saint Nicolas après ce changement. L'un d'entre eux y a vécu pendant la période mouvementée de la Convention, son nom est **Jean Simon Arnoult dit Le Jeune**.

Venant de Sartrouville, ce vicaire arrive à La Frette en décembre 1792 où, assisté du citoyen Damblin curé de Montigny, il prête le serment civique du clergé le dimanche 6 décembre 1792, jour de la Saint Nicolas.



Dans un certificat de civisme, en date du 15 décembre 1793, il est décrit comme « *agé de cinquante un ans, taille de 5 pieds, cheveux et sourcils gris, yeux bleus, nez aquilain, bouche moyenne, manton et visages ronds* ». Un autre document, daté 10 floréal an 2 (29 avril 1794), précise que Le Jeune a pris une part active à la révolution alors qu'il servait dans la paroisse de Saint Roch à Paris.

C'est pendant son séjour à La Frette que le calendrier révolutionnaire sera mis en place, que les registres d'Etat Civil de la Paroisse seront remis à la Commune, que les cloches « *Madame Geneviève et la petite cloche* » quitteront La Frette pour être fondues, que l'argenterie de la paroisse sera envoyée à Saint-Germain et que les ornements royaux apposés dans l'église seront détruits.

Pendant toute la période où cela sera possible, Simon Arnoult accomplira sa mission de vicaire. La dernière mention d'une messe, pendant sa présence à La Frette, se situe le 22 septembre 1793.

Mais ce n'est pas exclusivement comme vicaire que les Frettois semblent l'apprécier.

En effet son rôle évolue quand, après la promulgation de la loi du 20 septembre 1792, la municipalité doit élire un Officier municipal qui sera chargé de l'Etat Civil.

Le 13 janvier 1793 la municipalité constate « *que ne sachant où jeter les yeux pour trouver un citoyen capable de remplir la fonction.... D'une voix unanime, nous avons nommé et élu le citoyen Jean Simon Lejeune vicaire de la paroisse...* ». Ainsi Simon Lejeune est élu d'office sans être candidat.

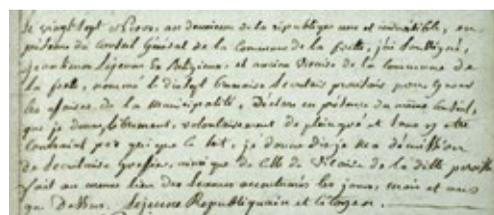
Ensuite, il sera plusieurs fois chargé de mission.

Qui est chargé de retrouver le bois volé dans la forêt de Saint-Germain par les Frettois ? C'est Simon Lejeune, nommé « *vicaire et commissaire* ».

Et, lorsqu'il s'agit d'aller à Saint-Germain défendre l'intérêt des Frettois concernés, qui est désigné ? Encore Simon Lejeune.

Enfin, lorsque l'instituteur Delamotte donnera sa démission, qui deviendra « *secrétaire greffier* » ? Toujours Simon Lejeune.

Simon Lejeune démissionnera le 27 nivôse an II (16 janvier 1794), rédigeant lui-même l'acte puisqu'il était le greffier de la commune.



Dans un autre document daté du 28 janvier, il annonce son départ de La Frette et indique qu'il a déposé sa lettre de prêtrise (en application des mesures prises en juillet 1793 permettant aux clercs, s'ils le souhaitaient, de quitter leur fonction et de se marier).

A cette occasion Simon Lejeune déclarera : « *Je veux vivre, dans le monde d'une manière plus utile à mes concitoyens et je viens en conséquence avec les sentiments d'un vrai républicain faire la profession de foi de déclarer que j'abdique volontairement l'état et les fonctions sacerdotales pour remplir incessamment celles d'époux plus conformes à la nature et à la raison que le métier de prêtre menteur et charlatan* ».

Il quittera La Frette le 10 floréal an II (29 avril 1794).

Il faudra attendre le 7 septembre 1795 pour qu'un nouveau vicaire se présente à La Frette.

Jean Hourseau,  
Vice-président d'Art et Fête ■

Sources :  
Archives communales  
Léon Janrot :  
Les prêtres abdicataires  
dans le district de Saint-  
Germain.  
Le Vieil Argenteuil 1979.

## La vie du Fleuve

Réservation  
obligatoire  
au 0 811 146 446



### Croisière des feux d'artifice Soirée inoubliable

Vendredi 13 juillet de 21 h à minuit

Vous bénéficiez d'un emplacement exceptionnel pour voir les feux d'artifice de La Frette et d'Herblay (qui seront tirés l'un après l'autre).

Vous embarquez sur le Signac à La Frette-sur-Seine, voguez jusqu'à Conflans Sainte-Honorine, puis retour pour le spectacle.

Croisière, petits fours et coupe de Champagne : 30 € par personne

Embarcadère en face de la mairie, à 20 h 45 ■



## Amicale des donneurs de sang bénévoles du Parisis



La Fédération Française pour le Don du Sang Bénévole a organisé son 38<sup>e</sup> Congrès du 12 au 13 mai 2012 à Montreuil. À cette occasion, nous avons eu l'honneur d'accompagner la « flamme de la Vie » partie de Tours et qui passait par Cormeilles, le samedi 15 mai.

L'Amicale regroupant les villes de La Frette, Cormeilles et Montigny remercie la présence de nos maires, M. CHEVIGNY, M. BÉDEC et M. CARPENTIER, ainsi que M. NEVEU et le Docteur SLIMANI et les nombreux participants. ■



## Le mur de la Gare



### Quelques nouvelles du dossier de l'effondrement du mur de la rue de la Gare :

Comme dit le proverbe, pas de nouvelles, bonnes nouvelles...

En effet, si à l'heure où il faut rendre les articles pour qu'ils paraissent dans le « Courrier frettois », nous ne pouvons pas vous donner des éléments très précis, nous pouvons vous confirmer que les travaux devraient débuter courant juin 2012.

Attendez-vous à des difficultés de circulation pendant les travaux, prenez le avec bonne humeur : c'est pour la bonne cause...

Encore un grand merci à celles et ceux qui nous soutiennent. Merci aussi à celles et ceux qui, malgré notre silence, ont continué à nous faire parvenir leurs dons. Grâce à vous tous, nous sommes presque au bout du financement de ce dossier.

Pour nous rejoindre dans cet élan de solidarité :

**Association « Cadre de Vie Frettois »**

Siège Social et courrier postal : 5 rue du Vieux Cimetière 95530 La Frette S/S

Ou courrier « en ville » : 44 rue de la Gare à La Frette S/S

lafrettesurseine@yahoo.fr

**Précisions de la rédaction :** les travaux de remise en état du talus et du mur de la propriété de Monsieur VEDIE, rue de la gare, ont débuté le 11 juin.

A cet effet, la rue de la gare sera interdite à toute circulation durant la période du 11 juin au 22 juin ; puis la circulation sera rétablie, en alternée, par feux tricolores durant la période du 22 juin au 13 juillet. ■

## Le mot du club de voile

Le club de voile a repris ses activités depuis début avril sur la Seine et sur les autres plans d'eau du département.

La fréquentation des séances d'entraînement du samedi après-midi est aussi bonne que l'an dernier et, avec l'arrivée de nouveaux bateaux, les places sur la base nautique Robert Legrand commencent à se faire rares.

En raison du fort courant et du manque de vent, les baptêmes de voile du 1er mai n'ont pas atteint les records de fréquentation des années précédentes, mais ont permis à une centaine de personnes de faire connaissance avec la navigation sur la Seine.

Les deux lasers restaurés ont aussi été baptisés ce jour là

Les SNF sont toujours en tête par équipe du championnat départemental après 4 régates, mais aucune victoire individuelle en solitaire n'est venue concrétiser jusqu'à présent cette domination.

Nos laseristes présents sur les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> marches du podium, le plus souvent, n'arrivent pas à battre les yoles ok dernier cri des clubs voisins.

L'honneur est sauvé grâce à 2 victoires en catégorie double, ainsi qu'à la première place de Tiphaine Sire le 13 mai à Cergy en Open Bic, une nouvelle catégorie de dériveurs offerte aux plus jeunes dans ce championnat.

En régates de ligue au niveau régional, avec une nouvelle victoire en laser 4.7 à Créteil, Nicolas Thépaut vient de s'assurer une qualification aux championnats de France.

Si les récents débordements de la Seine s'estompent, le mois de juin sera particulièrement chargé avec la coupe Raymond le 3, la descente de Seine et son arrivée en flottille le 17 et enfin la régates départementale frettoise le 24.

François Perche  
pour les SNF ■

## Gala de l'Ecole de Danse Frettoise

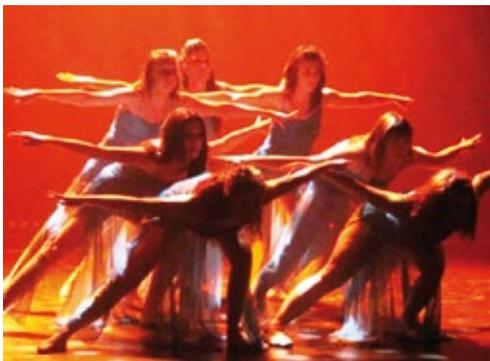
chantal.pierrat@sfr.fr  
06 83 10 76 02

L'Ecole de Danse Frettoise a donné les 25, 26 et 27 mai, au théâtre du Cormier à Corneilles, 3 représentations de son 20<sup>e</sup> spectacle. Face à une salle comble chaque soir, les 150 élèves de l'Ecole ont présenté environ 40 tableaux pendant près de 3 heures.

En 20 ans, l'Ecole s'est considérablement développée et a enrichi sa palette d'activité. Après le cabaret en 2011, nous avons l'intention d'ouvrir un cours de zumba à la rentrée 2012.

Vous pourrez nous retrouver au Forum des Associations, le 9 septembre, mais vous pouvez déjà prendre contact avec nous pour vous inscrire ou simplement prendre des informations. Si vous êtes indécis(e), ne vous inquiétez pas, vous pourrez faire un essai avant de choisir.

Chantal ■



## ESF gym et loisirs

Pour tout renseignement

Christiane

01 39 97 70 59

Maryse

01 39 78 20 28

Site Internet de la Ville- Vivre à La Frette - Vie associative - Assoc sportives - ESF Gym / ESF Danse

La saison 2011 / 2012 s'achève bientôt, aussi, d'ores et déjà nous vous indiquons que les cours de gymnastique reprendront dès le lundi 10 septembre. Ils se pratiquent :

### Base de loisirs

Lundi	Salle de judo Monique	19 h 30 / 20 h 30
Mardi	Salle de judo Patrice	9 h / 10 h
Jeudi	Salle A Marquet - mezzanine Emilie	20 h / 21 h
Vendredi	Salle de judo Patrice	9 h / 10 h
Vendredi	Salle de judo Pilates / Feldenkrais Monique	10 h / 11 h

### Salle P. Arragon près de la Poste

Lundi	Danièle	9 h 30 / 10 h 30
Jeudi	Danièle	9 h 30 / 10 h 30

Les cours de danse reprendront dès le mardi 11 septembre Salle A. Marquet - mezzanine. Ils sont donnés par Sylvine :

- le Mardi soir 18 h 15 / 21 h 15 - Ados / Adultes
- le Mercredi 13 h 15 / 18 h

Eveil à la danse	Enfants de 4 à 6 ans
Initiation à la danse	Enfants de 7 à 8 ans
Modern'jazz	Plus de 9 ans ados - adultes

Horaires répartis suivant l'âge et le niveau.

Les horaires de la soirée du mardi et de l'après-midi du mercredi sont à définir.

Les inscriptions se prendront au Forum des Associations le 9 septembre et aux heures de cours.

Nous espérons que vous viendrez nous rejoindre nombreux. ■

## Présentation du Tennis Club de La Frette

Toutes les infos sur le site internet du club :

[www.club.fft.fr/tc.lafrette](http://www.club.fft.fr/tc.lafrette)

Et venez rejoindre le groupe Facebook du Tennis Club de La Frette

Le Tennis Club de La Frette vous offre toutes les infrastructures et la convivialité nécessaires pour pratiquer votre passion en famille. Située au milieu de la Base de Loisirs de La Frette dans un cadre verdoyant, il vous séduira notamment par son ambiance familiale et ses courts couverts disponibles le soir en semaine pour les adhérents.

Avec son nouveau restaurant « Le P'tit 5 », refait à neuf, et la possibilité de jouer sur terre battue été comme hiver, vous aurez ainsi tout le loisir de passer du bon temps sur le terrain ou en dehors.

Depuis l'année dernière, le club a débuté sa mutation : de nouveaux courts en dur extérieurs, une partie « club house » améliorée et la réservation par internet, Ces travaux rendent le club beaucoup plus confortable et convivial pour le plaisir de tous.

### Les actualités du club :

- **Olivia Bruzda (15)**, est vice championne du Val d'Oise 13-14 ans.
- **Eva Shaclkens (15/2)** est championne du Val d'Oise 3<sup>e</sup> série. Elle est qualifiée pour les championnats de France qui se dérouleront fin août à Roland Garros.

- **Equipe Messieurs** : l'équipe 1 Messieurs du TC La Frette finit deuxième de sa poule et se maintient en nationale 3.
- **Equipe Dames** : jouera la finale du championnat du Val d'Oise, le samedi 23 juin.
- **L'équipe « 9 ans » des garçons** constituée uniquement de Frettois (Mattia Tankéré, Jules Cornière, Tom Soumassière) jouera la finale du championnat du Val d'Oise.
- **Inscriptions été 2012** : des tarifs réduits pour les formules « spécial été ». Contactez Jean-Jacques Machirant (06 25 75 58 94) ou rendez-vous sur le site internet du club.
- **Stages d'été** : des stages jeunes, tous niveaux, vous sont proposés pendant tout le mois de juillet. Les infos et les modalités d'inscription sont disponibles sur le site internet du club.
- **Tournoi Open 2012** : le traditionnel tournoi Open du club se déroulera du 29 juin au 15 juillet 2012. Ce tournoi est ouvert à tous les licenciés. ■



Les tribunes sont l'expression libre des groupes du conseil municipal.

*Agir pour La Frette*

## Malgré la crise, notre ville continue d'avancer

Rarement dans l'histoire de La Frette, il n'y aura eu autant d'investissements et de réalisations que dans la période actuelle. Grâce à la gestion très saine conduite depuis 2001, nous nous trouvons en mesure d'appliquer notre programme et, notamment, le contrat régional signé dans d'excellentes conditions en 2008.

Les deux premières opérations sont quasiment achevées avec la réhabilitation de la salle Albert Marquet et celle de l'église Saint-Nicolas. **La troisième opération sera conduite avant la fin du mandat.** Elle prolongera la restauration de l'église et ouvrira la voie à la renaissance du vieux village.

L'aménagement de l'espace identitaire fera ainsi le pendant de l'aménagement du « cœur de ville ». **Les Frettois du « bas », comme ceux du « haut » sont donc concernés.** Et les minorités peuvent être rassurées car **nous ferons l'un et l'autre !** En tout cas, il serait totalement irresponsable de ne pas exécuter un contrat régional qui nous apporte d'importantes subventions. Si on ne les utilisait pas, elles seraient perdues pour la commune !

Qui pourrait porter une telle responsabilité ? D'autant que la Communauté du Parisis nous apporte également son concours.

**La politique suivie par la municipalité concourt au bien-être de tous les Frettois** et il faut rappeler, dans cette période où nombre de villes connaissent de grandes difficultés, qu'elle est mise en œuvre sans aucune augmentation de nos impôts locaux depuis 2002.

Groupe Agir ■

## Conjuguons demain autrement

2012 : année de l'urbanisme à La Frette

2 consultations publiques à venir sur le PLU et sur la loi des 30% votée à l'assemblée nationale en mars dernier

Réunion du comité consultatif sur l'espace identitaire

Quartier de la Gare : un nouvel immeuble, un supermarché, une gare rénovée

Concernant les deux derniers sujets, nous avons considéré depuis 2008 que l'espace identitaire n'est pas une priorité. Aujourd'hui, le quartier de la Gare est plus animé mais avec l'impression que la voiture est omniprésente.

Les acheteurs ou les usagers de la gare en arrêt minute n'hésitent pas à laisser tourner leur moteur, pas de lieu propice à la discussion lors des rencontres.

Alors pourquoi ne pas transformer ce lieu animé en lieu de vie où nous avons plaisir à nous retrouver et à nous y attarder.

Pourquoi ne pas mettre en place un vrai square avec une gestion de la circulation intelligente et d'interdire que les moteurs tournent à l'arrêt ? Nous vous invitons à vous installer ne serait-ce que 15 secondes dans une poussette d'enfant à hauteur d'un pot d'échappement pour comprendre ce qui est dégagé.

Sous cet aspect, finaliser l'aménagement d'un square quartier de la gare se révèle une plus grande priorité que l'espace identitaire.

Conjuguons demain autrement »

Pascal Blot (Parti Socialiste)  
[pascal.blot@free.fr](mailto:pascal.blot@free.fr)

Laurence Janicot (Parti Socialiste)  
[laurence.janicot@dbmail.com](mailto:laurence.janicot@dbmail.com)

Stéphane Cesario (MODEM)  
[stephane.cesario@neuf.fr](mailto:stephane.cesario@neuf.fr)

N'hésitez pas à nous contacter par Courriel. ■

## Ensemble pour La Frette

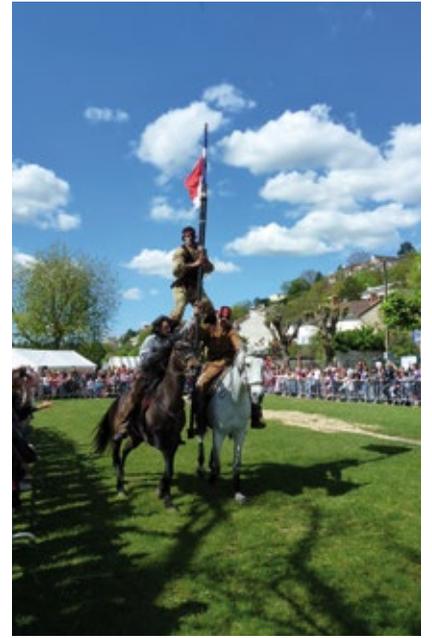
L'ouverture du Super U en lieu et place de l'ancienne halle du marché a permis semble-t-il d'animer à nouveau un quartier de la ville en lui redonnant un dynamisme depuis un certain temps perdu ! Nous ne pouvons qu'espérer que cet engouement ne sera pas qu'un feu de paille et qu'il perdurera, dans l'intérêt de tous et afin de donner un cœur à La Frette.

D'ici peu, les logements sociaux de la gare seront tous occupés : cela ne peut que renforcer cette dynamique au quartier de la gare ! Mais à l'heure où l'aménagement de l'espace identitaire fait débat, légitimement, nous souhaiterions que soit étendu à d'autres endroits de notre commune cet élan : pourquoi, ainsi, ne pas envisager d'aménager un parcours de santé sur la base de loisirs et une partie des berges ? Cela permettrait aux frettois de se réapproprier cet endroit verdoyant et de profiter du cadre privilégié de la ville tout en redonnant une attractivité à cet endroit encore un peu délaissé.

Pascale Bouquet-Lousa  
Nadine Goldberg  
Arlette Hébert

[lafrette2008@orange.fr](mailto:lafrette2008@orange.fr)

«Ensemble pour La Frette» ■



La Seine en fête - 1<sup>er</sup> mai 2012 - Le Far West



Défile costumé des écoles - Photos Alain Tankéré



## JUIN

### 2 mai au 26 juin

Exposition « Le cheval »  
à la bibliothèque

### 4 au 29 juin

Inscriptions périscolaires

### 15, 16 et 17 juin

Exposition de l'Atelier des Arts Frettois  
(espace Roger Ikor)

### 16 juin

Journée découverte du Paris Insulaire  
(Amis de La Frette)

### 17 juin

2<sup>e</sup> tour des législatives

### 17 juin

Stage « portrait » (atelier des Arts  
Frettois)

### 17 juin

Descente de Seine (SNF)

### 18 juin au 20 juillet

Consultation du public sur la mise en  
application de la majoration des droits  
à construire

### 21 juin

Fête de la musique  
Quai sans voitures de 19 h à 24 h

### 22, 23 et 24 juin

Exposition de l'Engobe Bleu  
(espace Roger Ikor)

### 23 juin

Grandes Eaux Nocturnes à Versailles  
(pour les seniors)

### 24 juin

Fête de la lavande

### 24 juin

Festival du conte (les bons contes)

### 24 juin

Régate départementale (SNF)

### 27 juin

Pré-inscriptions à Musoreille

Cérémonie du 8 mai  
et les médaillés du travail



## JUILLET

### 29 juin au 15 juillet

Tournoi Open 2012 (TCF)

### 13 juillet

Fête Nationale  
Quai sans voitures de 19 h à 24 h

### 13 juillet

Croisière des feux d'artifice  
(la Vie du Fleuve)

## SEPTEMBRE

### 9 septembre

Forum des associations  
(dans les locaux du TCF)

### 15 septembre

Pot d'accueil des Nouveaux Frettois

### 20 septembre

Forum pour l'emploi et la formation  
Professionnelle, à Pierrelaye

### 23 septembre

Brocante  
Quai sans voitures de 6 h à 19 h

## INFOS PRATIQUES

### Code couleurs :

■ actualités	■ enfance-jeunesse
■ seniors	■ environnement
■ culture-loisirs	■ sports
■ associations	■ agenda
■ tribunes	■ album photos

### LE COURRIER FRETTOIS

Directeur de la publication :  
Maurice Chevigny, Maire

Responsable de la rédaction :  
Françoise Chevigny

Mairie : 55 bis, Quai de Seine  
95530 La Frette-sur-Seine  
01 39 31 50 00  
Fax : 01 39 31 50 18  
[www.ville-la-frette95.fr](http://www.ville-la-frette95.fr)

Couverture : Jean Hourseau

Réalisation : tpi s.a. 01 39 97 38 57



# 21 JUIN FÊTE DE LA MUSIQUE

**21 h**  
**sur le Quai**

Diverses  
animations  
musicales

**Buvette**

